

Compte-rendu du conseil d'école Rabelais-Ronsard du 23 mars 2018

Liste des participants

Equipe enseignante :	Représentants des parents d'élèves :	Autres participants :
M. NIGOT (Directeur) Mme BERTOUX, M. HEURTEBISE, Mme BALIGAND, M. GAUTIER, Mme LAVILLE, Mme WINSPEARE, Mme ESPARON, Mme DUPAS, Mme VAN MEYEL, Mme DESILLE-PAULIN (MS/GS), M. BLANCHARD Mme BRUNELLIERE, Mme JOUBERT. Absentes excusées : Mme CAMBIN, Mme BEXIGA,	Valérie JEUNEHOMME, Muriel BRAGUY HARDY, Ali GUEDOUAR Anne LEPLUS, Valéry RAUCAZ, Delphine JOUSSEAUME, Sabrina DODIER, Cécile JAMIN, Amélie MENAND, Elise DONNE, Annabelle DE SOUZA.	Mme SEVERE, représentant la Mairie, Anouchka VIGNERON, coordinatrice

1) Effectifs :

L'effectif du groupe scolaire RABELAIS/RONSARD à la prochaine rentrée est évalué à 336 élèves, proche du seuil de fermeture.

L'année prochaine, une classe supplémentaire va être créée : une **ULIS**. Cette Unité localisée pour l'Inclusion Scolaire accueille des élèves dont le handicap ne permet pas d'envisager une scolarisation individuelle continue dans une classe ordinaire mais qui peuvent bénéficier d'une scolarisation adaptée. Elle est composée d'un maximum de 12 élèves encadrés par un enseignant accompagné d'une aide (AESH) et éventuellement d'AVS (Auxiliaire de Vie Scolaire) chargés d'aider un élève en particulier. Elle sera implantée dans l'actuelle salle informatique.

Les parents d'élèves élus appellent l'attention du conseil sur la nécessité de former les animateurs à l'accueil de ces enfants.

2) Horaires :

Mme SEVERE nous présente les **futurs horaires** qui répartissent les heures actuelles du mercredi sur les quatre seuls jours d'enseignement prévus à la rentrée prochaine : 08h30-11h45 (+15 minutes) et 13h50-16h35 (+30 minutes). Les TAP sont maintenus pour le midi. L'accueil du matin se fera de 07h30 au 08h20. La pause de midi est réduite de dix minutes. L'accueil du soir sera accessible à tous les élèves de 16h35 à 18h45. L'étude sera réduite de 15 minutes (16h50-17h35).

Le DUI (Dossier Individuel d'Inscription) sera diffusé fin avril, les inscriptions débuteront début mai.

3) Les Temps d'Activité Périscolaires (TAP) :

Mme VIGNERON présente les activités TAP : Atelier échec avec l'échiquier club du Mans, récréaconte, chant, cirque.

Un projet institutionnel autour de la création d'un espace (avion) sera présenté au VILLARET le 30 mai. Dix élèves tirés au sort parmi les volontaires participeront au défilé de « LE MANS fait son cirque ».

Cette année la fête des TAP ne se fera pas sur une seule journée mais les animations seront réparties sur une semaine (date à définir). Il y aura également des inter-TAP avec les écoles GOUGEARD et BELON en avril. L'équipe d'animateurs participera également à la fête de l'école comme les années précédentes

4) Sécurité :

Un exercice de confinement a eu lieu avant Noël. Concernant à l'évacuation en cas d'incendie, un second exercice se déroulera d'ici à la fin de l'année.

5) Règlement intérieur :

M. NIGOT présente le règlement intérieur.

6) travaux :

Cet été, les parquets du deuxième étage (côté élémentaire) seront rénovés, ainsi que la cage d'escalier d'accès aux CE1-CM1. Les activités de récréation ayant été réduites, les parents d'élèves élus proposent de refaire les marquages au sol de jeux (type marelle ou jeu d'échec géant). Ils demandent également à la municipalité d'installer un feu clignotant signalant le passage piéton à l'angle des rues Beauverger et Chanzy. Beaucoup d'enfants passent par là pour aller à la maternelle et les classes empruntent ce passage pour aller à la bibliothèque. Mme SEVERE note cette demande afin de la relayer à la voirie. M. COUNILH a également été sollicité dans le cadre de la récente visite de quartier.

7) Climat Scolaire

M. NIGOT présente plusieurs axes afin de lutter contre les violences constatées dans l'école :

- Limiter les sports collectifs donnant lieu à des bagarres (hand ou foot). Les parents d'élèves rappellent l'intérêt de développer d'autres jeux de cours via les marquages au sol (voir ci-dessus).

- Mise en place des **médiateurs de cours** : Les délégués de classe sont allés à l'école COURBOULAY où ce système fonctionne. Il sera appliqué à l'école, d'abord avec les délégués puis en impliquant tous les élèves ;

- Le conseil école-collège a réuni les enseignants sur le sujet, ce phénomène se rencontrant dans plusieurs établissements ;

- M. BLANCHARD présente le **conseil coopératif** : Les élèves déposent dans une boîte un mot soulevant un problème rencontré. En fin de semaine, les enseignants organisent un temps de parole structuré pour désamorcer les conflits. De la même façon, chaque enfant devra essayer d'indiquer à son camarade ce qui ne va pas par un **message clair**. Cela permet de mettre des mots sur les émotions et évite les malentendus.

- Les parents d'élèves élus et l'équipe enseignante proposent une **période de la bienveillance** (plusieurs journées sur un mois visant à un apaisement des relations). Dans ce cadre, des réflexions avec les élèves seront menées ainsi que des rencontres avec des personnes extérieures en lien avec les phénomènes de violences ou de harcèlement (médecin, infirmière scolaire, policier municipal, avocat, maison des ados). Des livres sur ce sujet pourraient également être mis à disposition par la médiathèque.

Les parents d'élèves proposent de réaliser une vidéo dans laquelle chaque classe ferait un texte sur ce thème. Ce film (chanson, slam ou autre) pourrait être utilisé à long terme. Ils suggèrent également de faire intervenir le CHSCT ce qui pourrait permettre la mise en place de personnels de vie scolaire.

Mme SEVERE appelle les parents intéressés à assister au forum petite enfance qui sera consacré cette année aux écrans. Serge TISSERON (psychiatre expert sur ce sujet) sera l'invité au palais de congrès. Dans ce cadre, un questionnaire concernant l'usage du numérique à remplir par les enfants sera diffusé dans les classes. Les parents pourront répondre à un questionnaire en ligne sur l'espace petite enfance.

M. NIGOT présente le prix des bonnes pratiques pour le respect mutuel organisé par le rectorat, auquel l'école pourrait participer

8) Projet Jardin :

Mme BERTOUX présente l'avancement du projet jardin : Les animations Jardiland se sont déroulées (autour des petits animaux du jardin et confection de bonhommes en mousse). Les kits jardin proposés par la Mairie ont bien été reçus, une peinture végétale du jardin a été réalisée dans le cadre des TAP. Le printemps va permettre de réaliser les premières plantations dans ce jardin qui sera bientôt baptisé.

9) Projet des classes :

Les maternelles iront au musée Robert Tatin en Mayenne le 28 mai. Les CE2 participeront aux jeux aquatiques aux Ardriers. La classe de Mme CAMBIN fera du canoë. Il y aura aussi du théâtre par les maternelles et une activité vélo en juin.

Différents spectacles : Danse contemporaine le 08 juin aux Saulnières, chorale le 28 mai.

M. NIGOT présente les commémorations dans le cadre du 08 mai 1945 : dépôts de gerbes rue du chanoine LELIEVRE et rue Charles LARROUIL.

10) Programme et dates des animations des parents d'élèves :

48h de la BD le 06 avril, avec la collaboration de la librairie Bulle. Deux dessinateurs interviendront auprès des élèves au cours de la journée : Cécile (Le livre de Piik) et Julien Mariolle (Pilo). A partir de 16h15 une séance de dédicace est organisée. Une sélection de BD à 2 euros et les bandes dessinées des auteurs seront également proposées à la vente.

Fête de fin d'année : 29 juin 2018.